

Plan d'études Bachelor of Arts
Programme *Travail social et politiques sociales* (120 ECTS)
À compter de la rentrée 2017 / 2018

I. Présentation générale

Les études de Bachelor en *Travail social et politiques sociales* visent à fournir une formation de base tout à la fois généralisante et thématique par l'appréhension des connaissances, des théories et des outils méthodologiques essentiels à tout cursus universitaire et par la spécialisation de la formation autour des enjeux sociaux au niveau du travail social et des politiques sociales. Elles cherchent, d'une part, à donner aux étudiant-e-s la possibilité de comprendre les changements en profondeur qui affectent la conception de l'action sociale et de les doter de la capacité à (re)conceptualiser les modalités de l'intervention sociale, et, d'autre part, à leur fournir une connaissance des mesures de politique sociale existantes en Suisse et à l'étranger ainsi qu'à comprendre leur rôle dans la société et l'économie.

Ce Bachelor, à l'issue des trois années de formation, offre deux types d'orientations possibles.

1) La poursuite d'une formation universitaire en Master. Au terme de ce Master, les étudiant-e-s sont en mesure de valoriser une formation offrant une double perspective (inclusion sociale et santé publique) et une double visée (scientificité et praticité). La polyvalence de ce Master offre ainsi une grande variété de débouchés dans de nombreux secteurs d'activité et de multiples administrations, institutions, organisations et associations.

2) Une sortie sur le marché du travail. Les études de Bachelor en *Travail social et politiques sociales* débouchent sur des emplois dans des champs professionnels divers (médico-social, judiciaire, social, psychosocial, socio-éducatif, socio-économique, socioculturel, etc.) ou dans de multiples secteurs : l'aide à la jeunesse et à la famille, l'exécution des peines, le secteur de la santé, les expériences d'animation sociale, l'insertion et la réinsertion socio-professionnelle, l'action en direction des toxicomanies, les projets de développement social local, etc.

II. Bases légales

- Les Statuts de la Faculté des lettres en vigueur.
- Le Règlement de Bachelor de la Faculté des lettres en vigueur.

III. Structure des études

1. Organisation des études

Les études de Bachelor en *Travail social et politiques sociales* sont organisées, conformément au Règlement de Bachelor de la Faculté des Lettres, en un programme à 120 ECTS et un programme à 60 ECTS.

2. Objectifs pédagogiques

Le programme en Travail social et politiques sociales à 120 ECTS repose sur l'analyse des problèmes sociaux et l'examen des solutions possibles (conseil, éducation, planification, aide sociale, aspects organisationnels et administratifs, etc.). Trois points forts caractérisent cette formation :

- l'analyse des problèmes sociaux ayant pour objectif de former à la compréhension et au traitement des problèmes sociaux (p.e. pauvreté, exclusion, toxicomanie...);
- l'étude des politiques sociales visant la connaissance des fondements, des modalités et des enjeux actuels des politiques sociales (p.e. politiques familiales, politiques de santé, assurances sociales...);
- la pratique des méthodes de recherche permettant d'acquérir la maîtrise des diverses méthodologies usitées dans le cadre d'études scientifiques et en lien avec l'analyse des problèmes sociaux et/ou des politiques sociales.

3. Langue(s) d'enseignement

Les cours et séminaires sont donnés en langue française. Le programme d'études correspondant en langue allemande s'intitule *Sozialarbeit und Sozialpolitik*.

4. Début des études

L'entrée dans le programme peut se faire au semestre d'automne ou au semestre de printemps.

5. Plan d'études

Le programme *Travail social et politiques sociales* à 120 ECTS est composé de six modules de 15 ECTS, d'un module à 18 ECTS et d'un module à 12 ECTS. Sept sont obligatoires, trois en méthodologie (module Méthodologie du travail académique, module Méthodologie de la recherche et module Application en méthodologie), quatre en travail social et politiques sociales (module Analyse du travail social, module Étude des politiques sociales, module Problèmes sociaux et intervention sociale et module Questions sociales et santé). Un module spécifique est réservé pour l'acquisition des douze crédits ECTS de Compétences transversales et complémentaires.

Programme à 120 ECTS	
<i>À suivre en première année</i>	<i>À suivre en deuxième et/ou troisième années</i>
Module Analyse du travail social (15 ECTS)	Module Problèmes sociaux et intervention sociale (15 ECTS)
Cours : Introduction à l'analyse du travail social (6 ECTS)	Cours : Introduction à l'analyse des problèmes sociaux (3 ECTS)
Cours : Aide, assistance et pratiques relationnelles (3 ECTS)	Cours : Transition et insertion (3 ECTS)
Cours : Responsabilisation, autonomisation et <i>empowerment</i> (3 ECTS)	Cours : Exclusion et vulnérabilité (3 ECTS)
Cours : Conférences thématiques (3 ECTS)	Cours : Analyse d'un problème social (6 ECTS)
Module Méthodologie du travail académique (15 ECTS)	Module Questions sociales et santé (15 ECTS)
Cours : Épistémologie générale (6 ECTS)	Cours : Introduction à l'analyse de la santé et des politiques de santé publique (6 ECTS)
Cours : Analyse conceptuelle (3 ECTS)	Cours : Inégalités sociales de santé (3 ECTS)
Cours : Lectures critiques des textes (3 ECTS)	Cours : Santé mentale et société (3 ECTS)
Cours : Écriture scientifique et présentations orales (3 ECTS)	Cours : Risques alimentaires et normes corporelles (3 ECTS)

Module Étude des politiques sociales (15 ECTS)		
Cours : Introduction à l'analyse des politiques sociales (6 ECTS)		<i>À suivre en troisième année</i>
Cours : Évolution et comparaison des États sociaux (3 ECTS)		Module Application en méthodologie (18 ECTS)
Cours : Le système suisse de sécurité sociale (3 ECTS)		Pro-séminaire (3 ECTS)
Cours : Aspects juridiques de l'action sociale (3 ECTS)		Travail de Bachelor (15 ECTS)
<i>À suivre en deuxième année</i>		<i>À en première, deuxième et/ou troisième année</i>
Module Méthodologie de la recherche (15 ECTS)		Module CTC (12 ECTS)
Cours : Élaboration pratique d'une recherche (6 ECTS)		Cours à choix
Cours : Techniques d'enquête qualitative et quantitative (3 ECTS)		
Cours : Analyse de données quantitatives (3 ECTS)		
Cours : Analyse de données qualitatives (3 ECTS)		

6. Évaluation

L'inscription : Les étudiant-e-s doivent s'inscrire aux enseignements, exercices et examens sur la plateforme de gestion des études (pour les dates précises, se référer, chaque année, aux directives facultaires).

Les dates des sessions d'examen : Les dates sont communiquées sur le site internet du Travail social et politiques sociales. Quatre sessions d'examen consécutives et suivant immédiatement la fin du cours sont organisées pour trois tentatives autorisées.

Les modalités d'examen : Elles diffèrent selon les cours. Les informations sont précisées pour chaque unité d'enseignement sur la plateforme de gestion des études.

Plusieurs types d'examen peuvent être demandés :

- un examen en contrôle continu (par exemple, l'étudiant-e réalise plusieurs exercices notés au cours du semestre ou de l'année). L'inscription à l'examen est obligatoire pour la première session, suivant immédiatement la fin du cours. Les sessions suivantes, supposant inscription à l'examen, prennent la forme d'épreuves sur table ou à domicile.
- un examen final écrit (sur table ou à domicile),
- un examen final oral.

L'examineur est l'enseignant-e responsable du cours ou séminaire. En cas d'empêchement de ce dernier, l'examineur pourra être le professeur, responsable des programmes, ou un-e collaborateur/trice que celui-ci aura désigné-e.

Il n'existe pas de compensation des notes ni à l'intérieur des modules, ni entre modules. Dans chaque module, quand calcul de la moyenne il y a, il est effectué par simple calcul arithmétique sans pondération ni coefficient.

Pour satisfaire à l'examen de fin de première année, l'étudiant-e doit avoir obtenu 30 ECTS (hors CTC) dans les modules *Analyse du travail social*, *Étude des politiques sociales* et *Méthodologie du travail académique* au plus tard au début du cinquième semestre d'études.

Un échec définitif à l'une des unités d'enseignement du Bachelor, quelle qu'elle soit, sauf pour les cours suivis en CTC, entraîne un échec définitif au programme. Est réputé échec définitif à une unité d'enseignement, conformément aux Directives concernant l'évaluation des prestations d'études, l'attribution des crédits ECTS et la validation des modules à la Faculté des lettres de

l'Université de Fribourg, une note insuffisante, une non-présentation ou une non-inscription à l'examen, à la troisième tentative dans le délai des quatre sessions d'examen prévu par lesdites directives.

Tous les documents faits à domicile suivent les directives de présentation des travaux académiques (cf. site internet du travail social et politiques sociales).

Chaque année, un document précisant les salles de cours, les horaires et le nom des enseignant-e-s est édité (cf. site internet du travail social et politiques sociales). Ces horaires sont rappelés sur chaque fiche de présentation des cours sur la plateforme de gestion des études.

IV. Présentation détaillée des modules

1. Module : Analyse du travail social (15 ECTS)

Ce module est pensé comme une introduction au travail social. Il ne vise pas un apprentissage des modalités concrètes d'intervention mais une compréhension critique de ce que met en œuvre le travail social et des modalités concrètes qu'il peut ou a pu prendre. Au terme de cette première vue d'ensemble, l'étudiant-e sera à même de mobiliser des ressorts analytiques lui permettant d'appréhender avec un recul critique les formes d'intervention sociales liées à des problèmes sociaux particuliers.

Cours pivot : Introduction à l'analyse du travail social
(6 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Aide, assistance et pratiques relationnelles
(3 ECTS, 1h semaine année)

*Cours : Responsabilisation, autonomisation et **empowerment***
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Conférences thématiques
(3 ECTS, 1h semaine année)

2. Module : Étude des politiques sociales (15 ECTS)

Ce module permet aux étudiants de s'appropriier les connaissances de base en matière de politiques sociales. D'une part, ils acquièrent différents outils conceptuels, théoriques et méthodologiques leur permettant d'analyser les politiques sociales et d'en comprendre les enjeux actuels ainsi que les perspectives. D'autre part, ils découvrent l'organisation et le fonctionnement des systèmes de sécurité sociale en Suisse mais également en comparaison avec d'autres États sociaux.

Cours pivot : Introduction à l'analyse des politiques sociales
(6 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Évolution et comparaison des États sociaux
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Le système suisse de sécurité sociale
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Aspects juridiques de l'action sociale
(3 ECTS, 1h semaine année)

3. Module : Méthodologie du travail académique (15 ECTS)

Ce module consiste en un apport théorique et méthodologique de base du travail académique. Comme l'écrivait Gaston Bachelard, « l'essence de la réflexion, c'est de comprendre qu'on n'avait pas compris », ou encore comme l'expliquait Karl Popper, la science progresse par critique des théories déjà construites... et pourvu que le chercheur y soit habitué par la critique de ses propres théories et conjectures. Cela suppose de comprendre les enjeux du travail scientifique. Dans cette perspective, ce module propose un apprentissage des règles de base de la recherche tant en termes théoriques que méthodologiques, scientifiques qu'académiques, afin que les étudiant-e-s pensent non seulement la recherche mais aussi leurs travaux académiques de manière logique, cohérente, rationnelle et critique.

Cours pivot : Épistémologie générale
(6 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Analyse conceptuelle
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Lectures critiques des textes
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Écriture scientifique et présentations orales
(3 ECTS, 1h semaine année)

4. Module : Méthodologie de la recherche (15 ECTS)

Ce module permet aux étudiant-e-s de comprendre et de maîtriser les étapes et les outils nécessaires à la réalisation d'une recherche. À travers les différents cours et travaux de ce module, les étudiant-e-s acquerront les outils théoriques et pratiques pour l'élaboration d'une recherche, du questionnement initial à la finalisation des résultats. Les cours abordent les différentes techniques (quantitatives et qualitatives) de recueil des données, leur lecture critique et analytique, ainsi que le processus qui mène à l'élaboration pratique d'une recherche à partir de matériaux empiriques.

Cours pivot : Élaboration pratique d'une recherche
(6 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Techniques d'enquête qualitative et quantitative
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Analyse de données qualitatives
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Analyse de données quantitatives
(3 ECTS, 1h semaine année)

5. Module : Problèmes sociaux et intervention sociale (15 ECTS)

Ce module propose une analyse des problèmes sociaux contemporains et des formes de régulations proposées. Les différents cours qui s'y rapportent abordent, tour à tour, une introduction à l'analyse des problèmes sociaux et une compréhension du modèle socioculturel contemporain, une réflexion sur la construction des normes contemporaines, sur les situations d'exclusion et de vulnérabilité et sur les différentes expériences de transitions qui jalonnent les parcours de vie. De plus, un cours d'analyse concrète amène les étudiant-e-s à participer activement à l'organisation d'une réflexion autour d'un problème social.

Cours : Introduction à l'analyse des problèmes sociaux
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Transitions et insertion
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours-atelier : Analyse d'un problème social
(6 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Exclusion et vulnérabilité
(3 ECTS, 1h semaine année)

6. Module : Questions sociales et santé (15 ECTS)

Ce module vise à expliciter et comprendre les liens de plus en plus étroits entre les problématiques sociales et les politiques de santé tant dans les prises en charge, les formes de prévention que dans les processus de médicalisation du social. Les spécificités sociales des acteurs et des groupes sociaux, des structures et des organisations, sont déterminantes dans l'analyse et la compréhension des « nouvelles » pathologies jusqu'alors saisies principalement sous l'angle médical. Il s'agira donc de montrer combien les manières d'ancrer certaines problématiques dans la « santé » et l'émergence de certaines maladies relèvent en grande partie de processus sociaux.

Cours pivot : Introduction à l'analyse de la santé et des politiques de santé publique
(6 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Inégalités sociales de santé
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Santé mentale et société
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Risques alimentaires et normes corporelles
(3 ECTS, 1h semaine année)

7. Module : Application en méthodologie (18 ECTS)

Ce module est pensé comme une aide aux étudiant-e-s pour développer leur recherche individuelle (travail de Bachelor), pour mobiliser un corpus de données secondaires pour traiter la question de recherche et utiliser des concepts théoriques et méthodologiques utiles et pertinents pour la recherche entreprise.

Pro-séminaire

(3 ECTS, 1h semaine année)

Travail de Bachelor

(15 ECTS)

8. Module externe incluant les CTC (12 ECTS)

Ce module inclut les douze crédits ECTS de Compétences transversales et complémentaires prévus dans le règlement de Bachelor de la Faculté des Lettres. Il est librement composé par l'étudiant-e.

V. Études bilingues

Il est possible d'obtenir la **mention bilingue**, à la condition d'avoir effectué 60% de sa scolarité dans une langue et 40% dans l'autre, conformément au règlement de Bachelor de la Faculté des Lettres. Le plan détaillé des Études bilingues à dominante francophone, est précisé ci-après ; celui à dominante germanophone l'est dans le plan d'étude *Sozialarbeit und Sozialpolitik*.

Programme à 120 ECTS en Travail social et politiques sociales (langue française 60%, langue allemande 40%)
À suivre en première année (avec réserve pour modules à choix)
1 module au choix parmi 2 offerts (15 ECTS)
→ 1.Modul Sozialstaat und Wohlfahrtsregime (<i>enseigné années impaires</i>)
→ 2.Modul Organisationen und Gesellschaft (<i>enseigné années paires</i>)
Module Méthodologie du travail académique (15 ECTS)
Modul Grundlagen Sozialwissenschaften (15 ECTS)
À suivre en deuxième et troisième années
Module Vertiefung Sozialarbeit und Sozialpolitik (15 ECTS)
1 module au choix parmi 2 offerts (15 ECTS)
→ 1.Module Problèmes sociaux et intervention sociale*
→ 2.Module Questions sociales et santé
Module Méthodologie de la recherche (15 ECTS)
À suivre en troisième année
Module Application en méthodologie (18 ECTS)
À suivre en première, deuxième et / ou troisième années
Module Compétences transversales et complémentaires en langue française (12 ECTS)

VI. Dispositions transitoires Module Méthodologie de la recherche

À la date de la ratification de ce plan d'études, il est possible de transiter de l'ancienne version à la présente pendant une durée maximale d'un semestre académique.

VII. Entrée en vigueur

1. Ratifié le 20.08.2017
2. Entrée en vigueur : semestre d'automne 2017